2007-04099/

Ministère des Finances

Communiqué

Diffusion immédiate

Ottawa, le 13 février 2007
2007-013

Le FMI fait l'éloge du plan économique du nouveau gouvernement du Canada

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, s'est réjoui aujourd'hui de la publication d'un rapport annuel dans lequel le Fonds monétaire international (FMI) vante la solide performance économique du Canada, prévoit que la croissance s'y poursuivra et fait bon accueil à *Avantage Canada*, le plan économique à long terme du nouveau gouvernement du Canada.

« Le rapport du FMI confirme ce que j'ai déclaré depuis un certain temps : l'économie canadienne est solide et elle continuera de se renforcer grâce à l'application d'*Avantage Canada* », a indiqué le ministre Flaherty. « *Avantage Canada* établit un plan d'action énergique et captivant pour faire du Canada un pays fort, uni et tourné vers l'extérieur, animé de buts et de passion, qui croit en son potentiel et est l'exemple brillant d'une grande nation. »

Avantage Canada repose sur quatre principes fondamentaux qui orienteront les décisions de politique publique du gouvernement, soit :

1) cibler l'action du gouvernement sur ce qu'il fait le mieux;

2) créer de nouvelles possibilités et des choix qui inciteront les gens à exceller;

3) investir en vue d'une croissance durable;

4) créer un climat favorable à la croissance et à la réussite des entreprises.

Le rapport pour les consultations de 2007 avec le Canada au titre de l'article IV prévoit que le produit intérieur brut réel croîtra de 2,5 % en 2007 et de 3 % en 2008. Il mentionne aussi que les solides cadres monétaire et financier adoptés au Canada ont produit une stabilité macroéconomique, et que la politique budgétaire du gouvernement est adéquatement ciblée sur la réduction de la dette, la diminution des impôts ainsi que sur la réforme du régime de péréquation.

Aux termes des dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI examine l'évolution de l'économie et les politiques économiques de chaque pays membre, habituellement une

fois l'an. Le rapport du FMI est diffusé à la discrétion du pays qui fait l'objet de l'examen. Le gouvernement appuie la publication de ce rapport, compte tenu de l'importance des activités de surveillance du FMI et comme preuve de l'engagement du gouvernement d'assurer la transparence de telles activités.

Le texte intégral du rapport du FMI sur le Canada et les documents connexes sont disponibles, en anglais, sur le site Web de l'organisme (www.imf.org).

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Chisholm Pothier
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
613-996-7861

David Gamble
Relations avec les médias
Ministère des Finances
613-996-8080

www.fin.gc.ca

Si vous désirez recevoir un courriel vous avisant automatiquement à chaque émission d'un communiqué de presse, veuillez visiter le site Web du ministère des Finances à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca/scripts/register_f.asp